

Localisation

Département : Meurthe-et-Moselle

Commune: Nancy

Autres communes : Nancy

R500

Appellation: Immeuble

Monument(s)

Appellation: Immeuble

Protection: classement partiel

Arrêté: classement le 16/09/1946

Étendue de la protection : Le puits situé dans la cour : classement par arrêté du 16 septembre

1946

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.